

(Pleins feux sur...)

La bibliothèque de l'École française de Rome

Travailler à la bibliothèque de l'École française de Rome (EFR), c'est à la fois un bonheur et un défi : d'abord séduit et impressionné, on est vite confronté à l'originalité de cet univers dont il faut patiemment décoder le fonctionnement avant de pouvoir construire une véritable politique documentaire.

Un mot sur l'École, tout d'abord. Fondée en 1873, l'EFR présente une originalité largement due à son implantation romaine : dès sa création, elle a refusé de se laisser enfermer dans le cadre strict de l'archéologie pour s'intéresser à l'histoire dans son ensemble ; on pourrait dire que rien de ce qui touche à l'Italie, de la Préhistoire à nos jours, ne lui est étranger.

UNE BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE ET SCIENTIFIQUE

Sa bibliothèque en est le reflet : une étude systématique de la constitution des fonds montrerait sans nul doute comment elle en a accompagné les ouvertures chronologiques et disciplinaires (histoire contemporaine, sciences sociales...) au fur et à mesure des décrets qui en précisaient les missions.

Mais elle en est aussi d'une certaine façon la matrice : en témoigne de façon emblématique le « fonds Volterra » (le grand juriste italien Edoardo Volterra, contraint de quitter son poste de professeur suite aux lois raciales de 1938, avait constitué sa vie durant une bibliothèque très importante d'histoire du droit, que ses héritiers léguèrent à l'EFR en 1984, en remerciement de l'accueil et du soutien que lui avait accordés la France). Cette bibliothèque de 7 200 volumes, 16 400 tirés à part et 1 300 livres anciens – dont deux incunables – est comme le microcosme de la bibliothèque de l'École, dont elle incarne trois aspects essentiels.

• **Dimension patrimoniale** : les enjeux de conservation y sont particulièrement importants, mais pas seulement dans une optique de préservation matérielle ; ils obligent à questionner la notion même de patrimoine dans une bibliothèque de recherche. Le cabinet de travail de Volterra, reconstitué à l'identique, c'est l'itinéraire d'un chercheur, avec sa relation quasi-maniaque avec les livres, ses échanges de publications avec ses collègues, son environnement de travail... on n'est pas si loin des probléma-



➔ Le *studiolo*, salle de travail des boursiers.

tiques actuelles de traitement des archives et des données de la recherche.

• **Dimension scientifique** : depuis son ouverture au public en 1989, la bibliothèque Volterra, dont les collections juridiques n'étaient pas *a priori* au centre de la politique scientifique de l'École, suscite de plus en plus de recherches. De même, la constitution patiente des collections de l'École n'est pas seulement le reflet des besoins des chercheurs : d'une certaine manière, elle les oriente aussi ; on peut dire que l'EFR exprime au plus haut point le continuum de la recherche, depuis les sources fournies par la bibliothèque jusqu'à la publication de ses résultats par le service des publications.

• **Ouverture vers l'extérieur** : une des conditions du legs Volterra était l'ouverture au public. Cette préoccupation rencontre le souci croissant de l'École de favoriser la découverte de ses locaux, en accueillant des visites régulières du grand public, ou des visites occasionnelles d'élèves, d'étudiants, d'universitaires, de bibliothécaires... français ou étrangers.

UN LIEU, ENTRE ATOUTS ET CONTRAINTES

Car cette bibliothèque, c'est aussi – et d'abord ? – un lieu : sans doute n'aurait-elle pas le même attrait si elle n'était pas aussi idéalement située, non seulement en plein centre historique de Rome, pas très loin de la bibliothèque et des archives du Vatican, de la bibliothèque du Sénat, de la Casanatense... mais, de surcroît, dans le Palais Farnèse qu'elle partage avec l'Ambassade de France et dont elle a patiemment « grignoté » les espaces.

• C'est le **lieu des livres** (210 000 volumes, 2 000 titres de périodiques dont 1 000 vivants) en accès libre (80 % des collections), 72 h par semaine – du lundi au samedi inclus – plus de 290 jours par an.

• C'est aussi « **la maison des chercheurs** », en particulier de ces lecteurs privilégiés que sont les membres (18 chercheurs ayant la possibilité de travailler pendant 3 ans à Rome) et les boursiers (plus de 150 par an, qui disent souvent progresser dans leur thèse davantage en un mois qu'en un an dans leur université d'origine) : ils y ont leur place de travail attitrée, peuvent y laisser les ouvrages dont ils ont besoin, obtenir des lettres d'introduction pour telle bibliothèque ou tel centre d'archives... Mais le service et ses quelque 170 places assises attirent aussi plus de 1 300 autres lecteurs actifs.

• C'est encore et surtout un **lieu d'échanges** : entre chercheurs bien sûr, des néophytes aux plus confirmés, dans toutes les langues (si les Italiens et les Français sont évidemment les plus nombreux, 26 nationalités sont représentées...), mais aussi entre chercheurs et bibliothécaires : rarement j'ai rencontré une telle proximité, un dialogue aussi facile sur les questions documentaires (opportunité d'acheter tel ou tel document, difficulté d'indexation, expertise sur une ressource électronique...).

• C'est enfin un **lieu paradoxal** : très fréquenté, mais difficile d'accès (une fois franchi

© EFR / Phot. F. Bruni, 2014



↳ La grande salle de lecture de la bibliothèque.

le sas de l'Ambassade, un ascenseur dessert les deux étages du Palais occupés par la bibliothèque, mais elle se développe en réalité sur cinq niveaux sans compter les galeries : autant d'escaliers à gravir, autant de rangement à faire manuellement, et autant de limites à l'accès des personnes handicapées). Les salles de lecture (15) sont aussi nombreuses que le personnel de la bibliothèque : toute velléité de surveillance systématique est donc vouée à l'échec. La réserve Volterra et ses incunables se trouvent sous les toits, tandis que le magasin est aménagé dans les sous-sols du Palais, connus dès l'Antiquité pour être inondables...

Quant au poids des livres, il tourne à l'obsession : ni Sangallo ni Michel Ange, en construisant le Palais, ne pouvaient imaginer la contrainte physique que poserait un jour cette accumulation d'ouvrages.

DES RÉSEAUX EN CONVERGENCE

Dans ce type de bibliothèque, tout est donc à penser « sur mesure » : la sécurité (des collections et des lecteurs), la conservation des documents, l'aménagement des espaces, la gestion du personnel (13 agents sur 15 en contrat local de droit italien), mais aussi la constitution des collections, leur signalement, leur accessibilité, leur mise en valeur. C'est alors que se pose la question des réseaux : vers où faire pencher le curseur, quelles sont les échelles pertinentes pour un établissement français (établissement public

à caractère scientifique, culturel et professionnel, mais sans étudiants, sans diplôme, sans autonomie) à l'étranger, dans un environnement plus riche en archives et bibliothèques qu'aucun autre ?

- En tant que bibliothèque française, nous avons un rôle à jouer dans la politique documentaire nationale : d'où notre participation au Sudoc, à Couperin, et de façon plus spécifique au réseau des bibliothèques des Écoles françaises à l'étranger. Nous y apportons des collections originales (4 384 unicas pour l'EFR, 9 103 si l'on y ajoute la Villa Médicis et le Centre Jean Bérard de Naples avec lesquels nous partageons le catalogue collectif « Farnèse ») et une expertise en matière d'indexation qui peuvent être un atout dans divers projets Collex ; concernant la valorisation des productions des chercheurs, nous avons adopté le principe d'une archive ouverte institutionnelle dans HAL, dans laquelle la bibliothèque est maître d'œuvre. Mais tout est à définir : que doit-on considérer comme un « chercheur de l'École », puisque celle-ci n'a pas de laboratoire ? De même, pour les ressources électroniques, comment calculer un forfait, puisque nous n'avons pas d'usagers au sens universitaire du terme ?

- La dimension nationale touche vite ses limites : nos « unicas » identifiés dans le Sudoc ne le sont pas nécessairement en Italie ; il s'agit donc, avant d'entreprendre par exemple une politique de numérisation ou des actions de conservation partagée, d'analyser de façon

précise nos points de force, mais les outils manquent pour les repérer facilement. Là encore, l'identification des partenaires est cruciale et se fonde à la fois sur les affinités géographiques et disciplinaires. C'est ainsi que nous travaillons de plus en plus avec les bibliothèques d'instituts étrangers à Rome, plus qu'avec les bibliothèques italiennes proprement dites, pour dresser notre carte documentaire, faciliter la circulation de nos publics, confronter nos états de collections de périodiques et en répartir l'acquisition et la conservation entre supports papier et numérique ; ou pour essayer de contrer les pratiques monopolistiques de certain(s) éditeur(s) italien(s) ; ou encore pour mettre en place un « *Discovery Tool* » partagé.

« Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre... ». Les quelques réflexions ci-dessus ont simplement voulu montrer que la bibliothèque de l'EFR, loin des clichés qu'elle pourrait susciter, est pleinement impliquée dans les problématiques documentaires actuelles, même si elle doit les explorer et les repenser dans l'histoire et le territoire qui sont les siens.

ANNIE COISY

Directrice de la bibliothèque de l'EFR
bibliotheque.direction@efrome.it



POUR EN SAVOIR PLUS

VISITEZ LE SITE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME : www.efrome.it